

# KALAMUS

Guadeloupe

Sport Animation Tourisme

## BP JEPS A.S.C

*Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport*

*« Educateur Sportif mention Activités Sports Collectifs »*



Le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport mention Activités Sports Collectifs est un diplôme d'état de niveau IV (baccalauréat) ; délivré par le Ministère des Sports et de la Cohésion sociale.

La personne titulaire du BPJEPS Activités des Sports Collectifs est un entraîneur dans sa spécialité et un animateur en sports collectifs : football, handball, hockey sur gazon, rugby à XIII, rugby à XV et volley-ball, ultimate.

Le BPJEPS ASC atteste d'une qualification dans l'exercice d'une activité professionnelle en responsabilité, à finalité éducative ou sociale dans le domaine de l'activité des sports collectifs.

### **Compétences développées**

- Communiquer dans les situations de la vie professionnelle
- Prendre en compte les caractéristiques du public pour préparer une action éducative
- Préparer un projet ainsi que son évaluation
- Participer au fonctionnement de sa structure
- Préparer et encadrer une action d'animation sports collectifs
- Mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités professionnelle
- Maîtriser les outils nécessaires pour conduire une action d'animation dans sa spécialité

### **Public**

- Des candidats à partir de 18 ans ayant une pratique sportive personnelle et une expérience dans l'animation.
- Des diplômés du BAPAAT ou CQP souhaitant poursuivre et approfondir leur cursus en se dirigeant vers un diplôme plus spécifique et valorisé sur le marché de l'emploi.
- Des animateurs salariés souhaitant se spécialiser dans l'animation des sports collectifs
- Des entraîneurs bénévoles souhaitant se professionnaliser

### **Employeurs potentiels**

- Dans les collectivités territoriales
- Dans le secteur associatif, clubs de sports
- Dans des structures de vacances, des comités d'entreprise, des bases de loisirs
- Dans le milieu scolaire

### **L'organisation de la formation**

700h de formation ou modulaire à Kalamus
500h en structure ou en stage

\*Une partie de la formation s'effectue à distance

**Cout de la formation**

Se rapprocher du CFA Kalamus

**Prise en charge de la formation**

- Vous êtes apprenti (pour les – de 30 ans) ou un contrat de professionnalisation, France Compétence via l'OPCO finance votre formation
- Vous êtes salarié, rapprochez-vous de votre OPCO
- Vous êtes demandeur d'emploi vous pouvez demander une Aide Individuelle à la Formation

**Conditions d'entrée en formation**

- Être titulaire du diplôme de Prévention Secours Civique de niveau I (PSC1) ou son équivalent à jour de recyclage.
- Présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive datant de moins d'un an, à l'entrée en formation
- Pour les personnes en situation de handicap, l'avis d'un médecin agréé par la Fédération française handisport ou par la Fédération française de sport adapté ou désigné par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées sur la nécessité d'aménager le cas échéant les tests d'exigences préalables selon la certification visée.
- Avoir un plan de financement de formation
- Satisfaire aux épreuves d'exigences préalables à l'entrée en formation  
Voir annexe III de l'arrêté du 7 juillet 2006 – BPJEPS ASC  
<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000422609&fastPos=1&fastReqId=390300844&categorieLien=cid&oldAction=rechTexte>
- Satisfaire aux épreuves de sélections (entretien et écrit professionnel)

**Inscription**

- ✓ Sur place : 24/25 Lot Dugazon de Bourgogne–Petit Pérou – 97 139 ABYMES
- ✓ Téléphone : 0590 820 454
- ✓ Par mail : [kalamus.guadeloupe@orange.fr](mailto:kalamus.guadeloupe@orange.fr)
- ✓ Sur le site : [www.kalamus97.com](http://www.kalamus97.com)



---

**CFA KALAMUS, METIERS DU SPORT, DE L'ANIMATION ET DU TOURISME**

---

**Site Internet :** [www.kalamus97.com](http://www.kalamus97.com)



: métier du sport, de l'animation et du tourisme

**Mail :** [kalamus.guadeloupe@orange.fr](mailto:kalamus.guadeloupe@orange.fr)

**Tel : 0590 820 454**

Lot 24/25 Dugazon de Bourgogne

Petit-Pérou, 97 139 Les Abymes

**Tel : 0590 010 431**

Site de Saint Jean Bosco

Saint Charles, 97 113 Gourbeyre

